

## My Greffe | Relance bilans

### Présentation

La loi oblige certaines sociétés à déposer les comptes annuels au greffe du Tribunal de commerce. Toutes ne le font pas. Le but de ce module est d'identifier ces sociétés qui n'ont pas déposé leurs comptes dans les délais réglementaires et de les relancer.

Durée : 4,00 heures (1 jours)

Tarif INTRA : [Nous consulter](#)

### Objectifs de la formation

- Savoir mettre en place les paramétrages
- Savoir créer un profil de relance
- Savoir créer et exécuter le traitement d'une relance

### Prérequis

- Connaître le module de gestion des dépôts de comptes annuels/prorogations
- Avoir la compétence métier en ce qui concerne la gestion des dépôts de comptes annuels

### Public

- Greffier
- Collaborateurs de greffe

### Programme de la formation

- Savoir mettre en place les paramétrages
- Savoir mettre en place les paramétrages globaux
- Savoir vérifier les produits associés
- Savoir créer un profil de relance
- Savoir créer le profil de relance
- Savoir personnaliser les paramètres de ce profil de relance



- Savoir créer et exécuter le traitement d'une relance
- Savoir créer le traitement de la relance
- Savoir lancer le traitement en test
- Savoir valider le traitement

## Organisation

### Formateur

Les formateurs de Docaposte Institute sont des experts de leur domaine, disposant d'une expérience terrain qu'ils enrichissent continuellement. Leurs connaissances techniques et pédagogiques sont rigoureusement validées en amont par nos référents internes.

Riches de leur expérience sur le sujet, ils sauront accompagner vos collaborateurs dans leur montée en compétence.

### Moyens pédagogiques et techniques

- Apports des connaissances communes.
- Mises en situation sur le thème de la formation et des cas concrets.
- Méthodologie d'apprentissage attractive, interactive et participative.
- Equilibre théorie / pratique : 60 % / 40 %.
- Supports de cours fournis au format papier et/ou numérique.
- Ressources documentaires en ligne et références mises à disposition par le formateur.
- Pour les formations en présentiel dans les locaux mis à disposition, les apprenants sont accueillis dans une salle de cours équipée d'un réseau Wi-Fi, d'un tableau blanc ou paperboard. Un ordinateur avec les logiciels appropriés est mis à disposition (le cas échéant).

### Dispositif de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation

#### En amont de la formation *(évaluation en ligne dans l'extranet apprenant)*

- Recueil des besoins et des attentes des participants.
- Auto-positionnement permettant d'évaluer le niveau initial des apprenants.

**Tout au long de la formation**

- Évaluations continues réalisées par le formateur travers des questions orales, exercices, QCM, études de cas et mises en situation pratiques.

**À l'issue de la formation** (*évaluations en ligne dans l'extranet apprenant*)

- Auto-positionnement afin de mesurer l'acquisition des compétences visées.
- Validation de l'acquisition des compétences par le formateur
- Questionnaire de satisfaction « à chaud » à l'issue de la formation
- Questionnaire de satisfaction "à froid", 45 jours après la formation afin d'évaluer l'ancrage des acquis et leur mise en application en situation professionnelle.

**Accessibilité**

Nos formations peuvent être adaptées à certaines conditions de handicap. Nous contacter pour toute information et demande spécifique.